

## AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Date : .....

Don N° : N° 2100155028525

AOI N° : 002/2016/B/P2RS/MAG

---

1. Le présent Avis d'Appel d'Offres International (AAOI) suit l'avis général de passation des marchés du projet paru dans Development Business en ligne N° AfDB344-05/15 du 15Mai 2015 en ligne et sur le portail de la Banque ([www.afdb.org](http://www.afdb.org)).

2. Le **Gouvernement de la République du Niger** a reçu un financement de la Banque Africaine de Développement en diverses monnaies à l'effet du **Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2RS)**. Il est prévu qu'une partie des produits de ce don soit appliquée aux règlements éligibles faisant partie du contrat pour **l'acquisition de kits d'intrants agricoles**.

3. Le **Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage**, par le biais de l'Unité de Gestion et de Coordination du Programme BP 11 662 Niamey ; Téléphone / Cel (+227) 96 88 57 45 ; 90 34 94 82 ; 93 88 57 45 E-MAIL : [p2rsniger@intnet.ne](mailto:p2rsniger@intnet.ne) invite les fournisseurs intéressés à présenter leurs offres sous plis fermés pour l'exécution du marché composé en un (01) seul lot **comportant :**

- **Trois cent trente-cinq (335) Kits d'intrants agricoles pour culture pluviales,**
- **Trois cent trente-cinq (335) Kits d'intrants agricoles pour culture de décrue ou irriguées**

Le délai d'exécution est de deux (02) mois. Le financement est assuré est assuré par le FAD en HT-HD

L'Appel d'Offre International se déroulera conformément aux **Règles et Procédures pour les acquisitions de biens et travaux** de la Banque.

4. Les soumissionnaires éligibles intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et inspecter le dossier d'appel d'offres aux bureaux de **l'Unité de Gestion et de Coordination Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire Dans l'enceinte de la Direction de la Mécanique des Sols et des Travaux Topographiques (DMSTT) de Direction Générale du Génie Rural (DGGR) Face au garage de la SNTN à la zone industrielle BP 11 662 Niamey, Cel (+227) 96 88 57 45 ; 90 34 94 82 ; 93 88 57 45 /E-MAIL: [p2rsniger@intnet.ne](mailto:p2rsniger@intnet.ne)**

5. Un jeu complet de dossier d'appel d'offres peut être acheté par les soumissionnaires intéressés sur soumission d'une demande écrite à l'adresse indiquée ci-dessus et suite au règlement d'un droit non remboursable de **deux cent mille (200 000) francs CFA**<sup>1</sup>.

6. Les dispositions dans les instructions aux soumissionnaires et dans les conditions générales du contrat sont les dispositions du dossier type d'appel d'offres de la Banque Africaine de Développement : *Passation des marchés des biens ou des travaux Edition septembre 2010, mis à jour en juillet 2012, publié par la Banque Africaine de Développement*.

7. Les offres doivent être déposées à **l'Unité de Gestion et de Coordination du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel, dans l'enceinte de la Direction de la Mécanique des Sols et des Travaux Topographiques (DMSTT) de Direction Générale du Génie Rural, zone industrielle Niamey, Face au garage de la SNTN, à la zone industrielle BP: 11 662 Niamey, Tel/Cel :(+227) 96 88 57 45 ; 90 34 94 82 ; 93 88 57 45 /E-MAIL: p2rsniger@intnet.ne** au plus tard à 9 H 00 (GMT) ou 10 H 00 (heure locale) **le 11/11/2016** et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission (garantie bancaire ou un chèque de banque certifié) d'un montant de quinze millions (15 000 000) F CFA

8. Les offres doivent être valides durant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture et ce le **11/11/2016 à 09 H 30 mn (GMT) ou 10 H 30 mn** dans la **Grande Salle de réunion du Ministère de l'Agriculture**. Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

Fait à Niamey le, 22/09/2016  
**Le Coordonnateur du P2RS /pi**



<sup>1</sup>Les charges, pour couvrir les frais d'édition et de postage / envoi doivent être symboliques.